

Bruxelles, le 24 février 2015

## CBC Banque & Assurance lance le Plan dépendance CBC



- Plus d'1/3 des Wallons craignent de devenir une charge pour leur entourage en vieillissant
- 1/3 se dit incapable de faire face financièrement à sa dépendance future ou à celle d'un proche
- 2/3 n'osent pas aborder le sujet

### Le risque de dépendance des personnes âgées est un enjeu majeur pour 91% des Wallons<sup>1</sup>: parlons-en pour avancer et ne pas devenir un poids pour nos proches

- Les Wallons vivent de plus en plus longtemps grâce aux progrès de la médecine et à une meilleure hygiène de vie, mais les dernières années nécessitent très souvent soit une assistance à domicile, soit un hébergement en maison de retraite médicalisée.
- Cet allongement de la durée de vie conduit à l'émergence d'un nouveau risque, celui de la dépendance, un sujet délicat à aborder avec ses proches pour 1/3 des Wallons. Et pourtant, 91% considèrent la dépendance comme un sujet important, voire très important. Ce sont là les premiers enseignements d'une enquête menée, début du mois, par Ipsos auprès d'un échantillon représentatif d'adultes wallons, à la demande de CBC en collaboration avec la coopérative Cera, à l'occasion du lancement du Plan dépendance CBC.
- Cette nouvelle assurance vie est la première formule sur le marché à combiner un placement au rendement garanti et une couverture à vie de la dépendance lourde (rente mensuelle). De plus, contrairement à la concurrence, si l'assuré décède sans avoir eu besoin de la couverture dépendance, la réserve sera versée au bénéficiaire de l'assurance vie. Les héritiers ne sont donc pas lésés en cas de décès de l'assuré.

La population belge vieillit, ce n'est pas nouveau. D'ici 2030, près d'une personne sur trois aura plus de 60 ans<sup>2</sup>. Ce qui est nouveau, c'est le « vieillissement du vieillissement » de la population : les plus de 80 ans sont en augmentation constante. En 2013, 5,3% de la population était âgée de plus de 80 ans. D'ici 2030, cette proportion devrait s'élever à 6,3%.<sup>3</sup> Or, le risque de dépendance

<sup>1</sup> Enquête réalisée par Ipsos auprès d'un échantillon représentatif de 324 Wallons âgés entre 16 et 70 ans, février 2015

<sup>2</sup> SPF Economie, Perspectives de la population du Bureau Fédéral du Plan et de la direction générale Statistique et Information économique, 2007

<sup>3</sup> Conseil supérieur des Finances, Comité d'étude sur le vieillissement – rapport annuel - juillet 2013



Décider d'avancer.

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

lourde augmente avec l'âge<sup>4</sup> : 33% de la population belge dans la tranche des 65-74 ans sont confrontés, en raison de problèmes de santé, à une limitation durable (modérée ou grave) de leurs activités. Dans la tranche des 75+, ce pourcentage passe déjà à 48% et il atteint même 65% chez les 85+. « *Les résultats de l'enquête Ipsos montrent que la dépendance est un sujet très important pour 91% des Wallons interrogés. Avec le plan dépendance, nous nous adaptons donc à la réalité de notre environnement et développons des produits en rapport avec les préoccupations de nos clients* », explique Xavier Falla, Directeur Général – Marché des Particuliers de CBC.

### Un sujet délicat à aborder pour 1/3 des Wallons

La dépendance reste un sujet délicat que les Wallons n'osent pas aborder avec leurs proches. Seulement 1/3 des Wallons interrogés en ont déjà discuté. Parmi ceux qui en parlent, ils sont 55% à déclarer préférer rester à domicile et 45% à opter pour la maison de repos (et de soins). La plupart des personnes interrogées (64%) estime qu'il est trop tôt pour évoquer le sujet. « *Pourtant, le dialogue avec les proches permet d'éviter bien des malentendus et gagne à être amorcé à temps, avant que les aidants proches ne s'épuisent ou que la personne concernée ne sache plus exprimer ses souhaits* », ajoute Carmen de Crombrugghe de la coopérative Cera.

Les craintes relatives à la dépendance sont néanmoins bien réelles et nombreuses aux yeux des Wallons. Les trois craintes majeures, tous âges confondus, sont la perte de mobilité (61%), les dégradations physiques (58%) et la perte de mémoire (48%). La crainte de devenir une charge financière pour l'entourage est également partagée par 39% des répondants. D'ailleurs, ils sont plus d'1/3 à penser qu'ils ne seront pas capables d'assumer financièrement la dépendance d'un proche (34%), voire leur propre dépendance (27%). Seulement 15% des sondés pensent parvenir à assumer la prise en charge d'un proche et ce indépendamment du montant ; ce chiffre tombe à 10% quand il s'agit de sa propre dépendance.

### Le Plan dépendance CBC assure une tranquillité financière à vie et la garantie d'un capital aux héritiers... au cas où

« *Anticiper, c'est avancer pour vivre au mieux sa vieillesse qui – par sa durée - mérite un vrai projet de vie : organiser sa vie en fonction de ses limites, rester citoyen actif malgré une moindre mobilité, puis rester autonome grâce au soutien des proches et à des soins sur mesure à domicile, enfin être pris en charge dans une institution tout en gardant sa dignité et les liens avec ses proches* », précise Carmen de Crombrugghe de la coopérative Cera. Pour CBC « *décider d'avancer, c'est également conscientiser les Wallons à l'impact financier d'une dépendance lourde et à l'importance d'en parler à temps avec ses proches. Lorsque l'on sait qu'en moyenne la pension s'élève à 1.100 EUR et un hébergement dans une institution à 1.850 EUR, il est important de pouvoir proposer des solutions à nos clients* », ajoute Xavier Falla.

Aujourd'hui, 20% des enfants de parents résidant dans un centre de repos et de soins versent un appoint d'au moins 500 euros par mois<sup>5</sup>. Le Plan dépendance CBC offre une tranquillité financière à vie : la réserve constituée – variant de

<sup>4</sup> Eurostat (enquête SILC)

<sup>5</sup> CRIIOC



Décider d'avancer.

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

22.000 à 55.500 euros selon la formule – permet de surmonter la première période de dépendance et, ensuite, la personne perçoit une rente mensuelle de 500, 1.000 ou 1.500 euros.

Pour plus d'informations sur [le Plan dépendance CBC](#), rendez-vous sur le site [Internet de CBC](#).

\*\*\*

**Pour de plus amples informations, veuillez contacter :**

PRIDE

Laure Miquel-Jean / Aurélie Coeckelbergh

[Laure.miquel-jean@pr-ide.be](mailto:Laure.miquel-jean@pr-ide.be) / [aurelie.coeckelbergh@pr-ide.be](mailto:aurelie.coeckelbergh@pr-ide.be)

0477 31 71 61 / 0479 261 613

Press Room CBC: [www.presse-cbc.be](http://www.presse-cbc.be)